



AVIS PUBLIC AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE

BUDGET POUR L'ANNÉE 2022

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée greffière que :

Le budget de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'exercice financier commençant le 1^{er} janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2022 sera adopté lors de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération qui aura lieu, **le jeudi 6 janvier 2022 à 19h**, au lieu ordinaire de la tenue des séances du conseil (1550, chemin du Rapide à Rivière-Rouge, salle Jeanne-Gariépy).

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2022.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 20^e JOUR DE DÉCEMBRE 2022

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'K' followed by a horizontal line and a short vertical stroke.

**Katia Morin
Greffière**